

La détention des actions des sociétés françaises du CAC 40 par les non-résidents a augmenté très légèrement en 2024

Fin 2024, les non-résidents détenaient 1 083 milliards d'euros d'actions des sociétés françaises du CAC 40, sur une capitalisation boursière totale de 2 165 milliards d'euros, soit un taux de détention de 50%. Cette part est en très légère augmentation (+ 0,5 point de pourcentage) par rapport à 2023.

Les achats nets d'actions des sociétés françaises du CAC 40 par les non-résidents représentaient un solde positif de 3,3 milliards d'euros sur un an. Les achats se sont portés essentiellement vers les sociétés exerçant dans la santé et les services aux collectivités, alors que les ventes ont concerné principalement les sociétés de l'industrie et de l'énergie.

Les détenteurs non résidents provenaient principalement de la zone euro (40%) et des États-Unis (34%). En 2024, la tendance observée depuis 2020 s'est renversée sur ces deux zones. La part de la zone euro a augmenté à nouveau alors que celle des États-Unis a fortement diminué (- 2,4 points de pourcentage).

Fabien RENOUARD
Direction de la Balance des paiements
Service des Titres

Codes JEL
F21, F23,
F36, G15,
G34

50 %
la part du capital des sociétés françaises du CAC 40 détenu par des non-résidents à fin 2024

3,3 milliards d'euros
les achats nets d'actions françaises du CAC 40 par les non-résidents en 2024

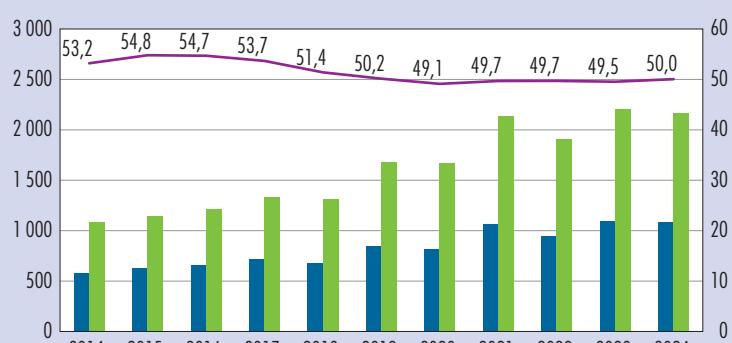
19 sur 35
les sociétés françaises du CAC 40 détenues majoritairement par des non-résidents

Taux de détention par les non-résidents du capital des sociétés françaises du CAC 40
(échelle de gauche, montants en milliards d'euros ; échelle de droite, taux en %)

Détention des non-résidents (valeur de marché)

Capitalisation boursière

Taux de détention des non-résidents



Sources : Banque de France (balance des paiements) et Euronext.

1 Les non-résidents détiennent 50 % des actions de sociétés françaises du CAC 40 en 2024

Parmi les sociétés françaises, les non-résidents investissent essentiellement dans celles appartenant au CAC 40

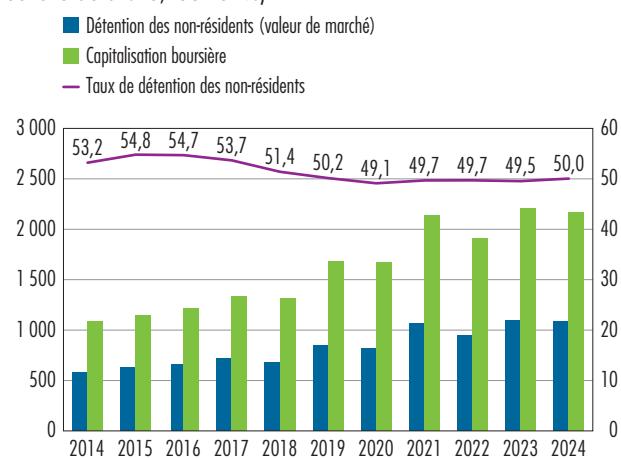
À fin 2024, les non-résidents détenaient 50 % du capital des 35 sociétés résidentes¹ du CAC 40. Cette part est en légère augmentation (+ 0,5 point de pourcentage) par rapport à fin 2023 (cf. graphique 1).

Les placements des non-résidents portent surtout sur des investissements de portefeuille (92,9 %), les investissements directs ne représentant que 7,1 % du total (cf. graphique 2)². Ces derniers sont relativement constants sur la dernière décennie.

La participation des non-résidents dans les sociétés françaises cotées était de 1 247 milliards d'euros fin 2024. Les sociétés du CAC 40 en ont reçu une part importante

G1 Taux de détention par les non-résidents du capital des sociétés françaises du CAC 40

(échelle de gauche, montants en milliards d'euros ; échelle de droite, taux en %)



Lecture : Au 31 décembre 2024, la capitalisation boursière des entreprises françaises du CAC 40 s'élevait à 2 165 milliards d'euros, dont 50 % étaient détenus par des non-résidents.

Sources : Banque de France (balance des paiements) et Euronext.

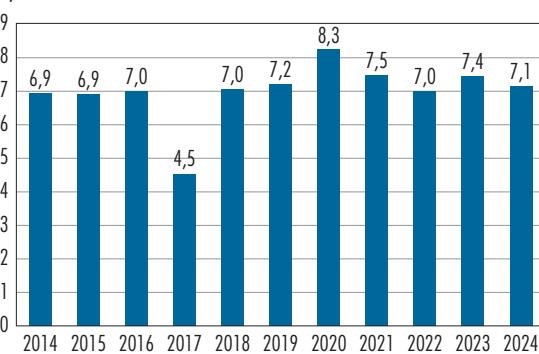
1 Cinq sociétés du CAC 40 sont exclues du périmètre de cette étude, car leur siège social est établi à l'étranger à fin 2024 (Airbus, ArcelorMittal, STMicroelectronics, Eurofins Scientific et Stellantis ; cf. annexe 1). La part de capital détenue par les non-résidents est calculée en fonction de la composition de l'indice et du pays de résidence des entreprises sur la période de référence. La composition de l'indice a été modifiée en 2024 avec le remplacement de Vivendi et Alstom par Accor et Bureau Veritas.

2 Sont désignées comme « investissements de portefeuille » les détentions individuelles représentant moins de 10 % du total des actions d'une société. Au-delà de ce seuil, ces détentions sont traitées comme des « investissements directs » au sens de la balance des paiements. Une entreprise peut être majoritairement détenue par les non-résidents sans que ces détentions constituent des investissements directs, dès lors que, prises individuellement, elles ne dépassent pas le seuil des 10 %.

(87 %), à hauteur de 1 083 milliards d'euros. Hors CAC 40, la participation des non-résidents dans les sociétés françaises était de 32 % en fin d'année. Ainsi, sur l'ensemble des actions françaises cotées à Euronext, le taux de détention par les non-résidents s'établissait à 46 % en 2024 (cf. graphique 3).

G2 Part des investissements directs des non-résidents dans le capital des sociétés françaises du CAC 40

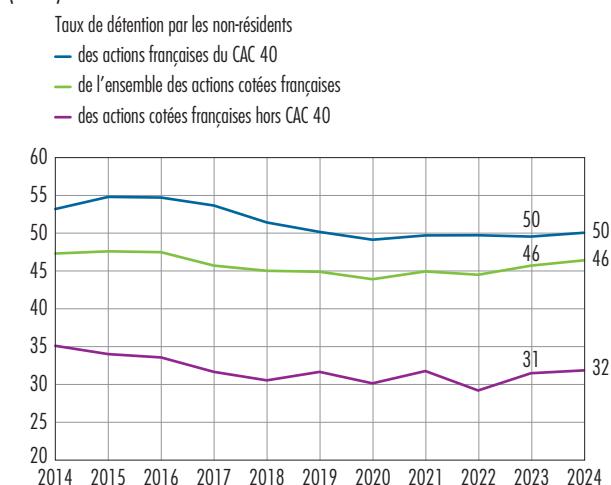
(en %)



Source : Banque de France (balance des paiements).

G3 Part du capital des sociétés françaises cotées détenu par les non-résidents

(en %)



Sources : Banque de France (balance des paiements) et Banque centrale européenne (quarterly sector accounts, securities issues statistics).

T1 Répartition des sociétés françaises du CAC 40 selon la part du capital détenu par les non-résidents et la présence d'investissements directs (en unités)

Part du capital détenu par les non-résidents	Nombre de sociétés investies										
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
De 0 à 30%	2	1	3	2	6	7	8	6	5	6	5
De 30 à 50%	13	14	15	12	11	11	9	9	11	11	11
Plus de 50%	21	21	17	20	19	18	20	20	19	18	19
Total	36	36	35	34	36	36	37	35	35	35	35
Dont au moins un actionnaire non résident détient plus de 10% du capital	9	10	10	6	7	8	8	7	7	7	7

Source : Banque de France (balance des paiements).

La moitié des sociétés françaises du CAC 40 sont investies majoritairement par des non-résidents

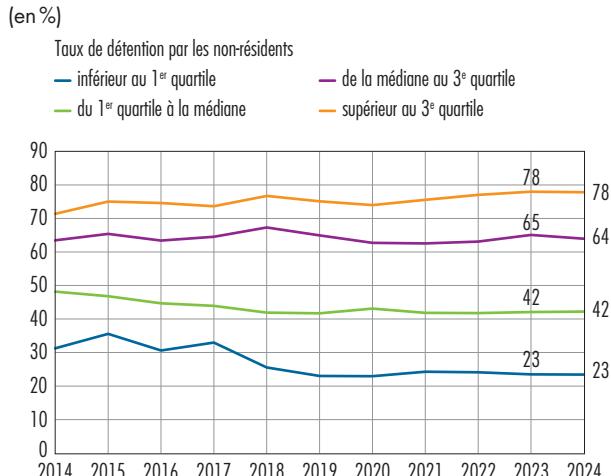
Au 31 décembre 2024, 19 des 35 sociétés françaises du CAC 40 étaient détenues par des non-résidents à plus de 50%, 11 entre 30% et 50%, et 5 à moins de 30%. Sept sociétés françaises ont fait l'objet d'un investissement direct, c'est-à-dire qu'elles étaient détenues à plus de 10% du capital par au moins un investisseur international (cf. tableau 1). La répartition n'a que très faiblement évolué en 2024 malgré un changement de composition de l'indice important (2 entrants et 2 sortants).

Par ailleurs, la dispersion des taux de détention par les non-résidents des actions françaises du CAC 40 est, elle aussi, restée stable en 2024 (cf. graphique 4). Le taux moyen de détention des entreprises les moins détenues par les non-résidents s'est maintenu à 23%, tandis que celui des entreprises les plus détenues est demeuré à 78%.

Les entreprises de la santé et des services aux collectivités sont les plus investies par les non-résidents

Le secteur regroupant la santé et les services aux collectivités a enregistré une hausse de 2,6 points de pourcentage de la part détenue par des non-résidents, une progression principalement concentrée sur une seule société de ce regroupement sectoriel. Les investisseurs internationaux

G4 Part moyenne du capital des entreprises françaises du CAC 40 détenu par les non-résidents, réparties par quartile (en %)



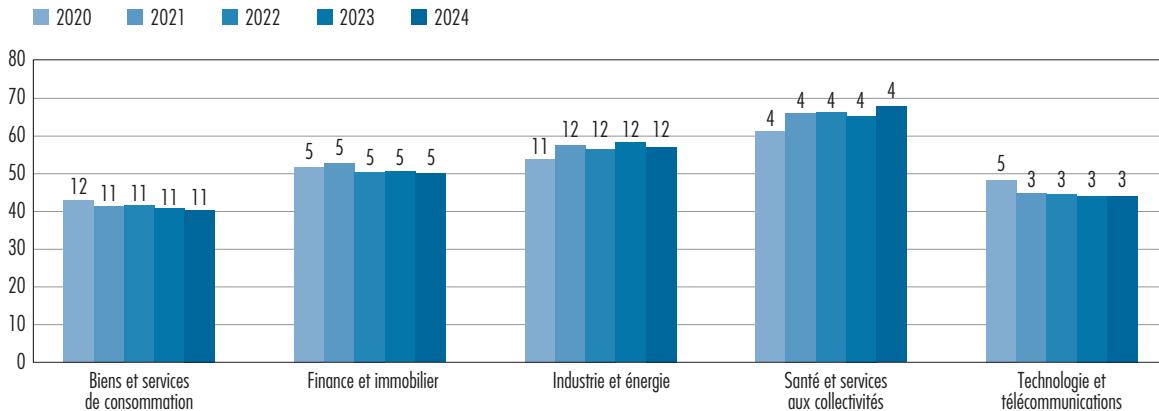
Notes : Les entreprises françaises du CAC 40 sont réparties par quartile selon leur taux de détention non résidente, depuis les 25 % des sociétés les moins détenues à l'étranger (« inférieur au 1^{er} quartile ») jusqu'aux 25 % des sociétés les plus détenues à l'étranger (« supérieur au 3^e quartile »).

La part moyenne est calculée comme la moyenne des taux de détention non résidente de chaque société pondérée par la capitalisation.

Sources : Banque de France (balance des paiements) et Euronext.

ont diminué leur participation dans tous les autres secteurs. Le secteur regroupant l'industrie et l'énergie a enregistré la plus forte baisse d'investissements (- 1,1 point ; cf. graphique 5 *infra*).

G5 Part du capital des sociétés françaises du CAC 40 détenu par les non-résidents, selon le secteur d'activité (en %)



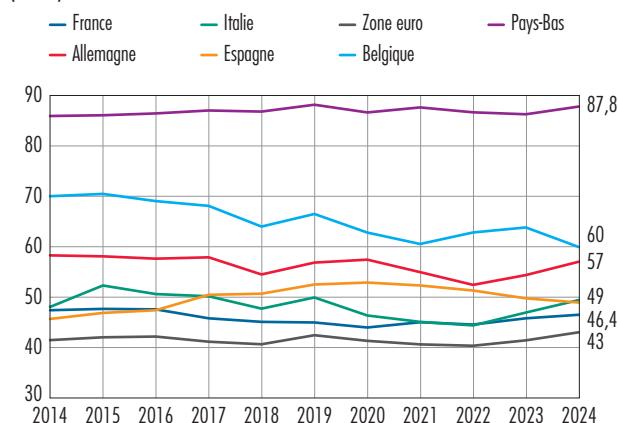
Note : Les secteurs d'activité sont définis à partir de la classification ICB (Industry Classification Benchmark) utilisée par Euronext. Les étiquettes en haut de chaque barre indiquent le nombre de sociétés de chacun des secteurs par année.

Source : Banque de France (balance des paiements).

Les non-résidents ont investi proportionnellement davantage dans les autres principaux pays européens

Fin 2024, les non-résidents détenaient 46% de l'ensemble des actions cotées françaises, soit le niveau le plus bas parmi les principaux pays européens (cf. graphique 6). Le taux de détention des non-résidents observé en Allemagne était de 57%. Les Pays-Bas restent atypiques, leurs actions étant détenues à 88% par des non-résidents.

G6 Comparaison internationale du taux de détention par les non-résidents dans l'ensemble des actions cotées (en %)



Source : Banque centrale européenne (*quarterly sector accounts, securities issues statistics*).

En volume, la France est le deuxième pays de la zone euro présentant la capitalisation d'actions cotées la plus élevée par rapport au PIB, derrière les Pays-Bas (respectivement 104% et 148% du PIB en 2024).

2 Des flux d'achats et de ventes modérés en 2024, accompagnés d'une recomposition sectorielle

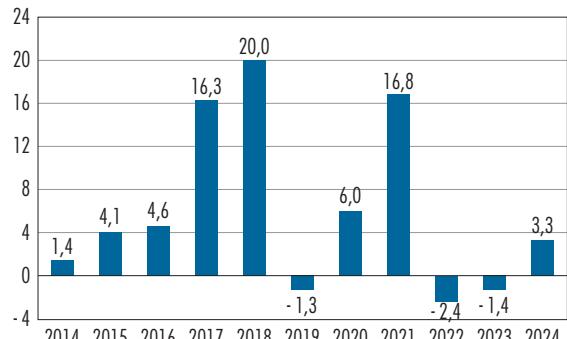
Les non-résidents ont été acheteurs nets d'actions françaises du CAC 40 en 2024

En 2024, les non-résidents ont acheté marginalement plus d'actions françaises du CAC 40 qu'ils n'en ont vendu. Les flux nets se sont établis à 3,3 milliards d'euros sur l'année (cf. graphique 7 *infra*).

En 2024, on constate une inversion des tendances des dernières années. Les achats ont été plus importants dans les sociétés dont les activités sont en lien avec la santé et les services aux collectivités ainsi qu'avec les biens et services de consommation (cf. graphique 8 *infra*). Les investisseurs internationaux ont ainsi acheté pour 2,1 milliards d'euros dans ce dernier secteur au cours de l'année, alors qu'ils étaient vendeurs sur les trois années précédentes. Par ailleurs, ils ont été vendeurs nets dans les sociétés de l'industrie et de l'énergie (- 2,2 milliards) alors qu'ils étaient acheteurs nets durant les cinq dernières années.

G7 Flux nets d'achats par les non-résidents des actions françaises du CAC 40

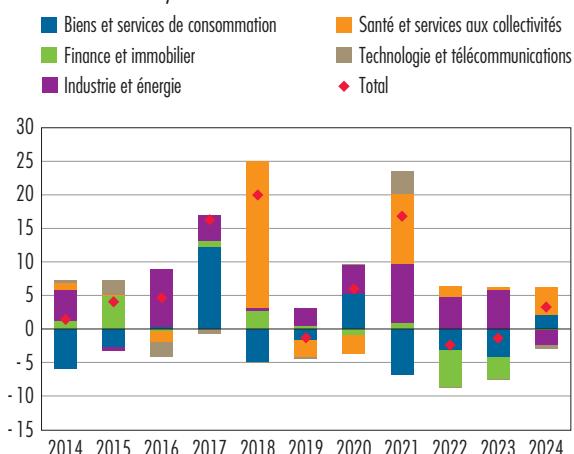
(en milliards d'euros)



Source : Banque de France (balance des paiements).

G8 Répartition des acquisitions nettes d'actions françaises du CAC 40 par les non-résidents, par secteur d'activité

(en milliards d'euros)



Note : Les secteurs d'activité sont définis à partir de la classification ICB (Industry Classification Benchmark) utilisée par Euronext.
Source : Banque de France (balance des paiements).

La valorisation du panier d'actions des non-résidents a moins diminué que celle des résidents, contribuant à relever leur taux de détention

La variation du montant d'un panier d'actions dépend de l'évolution du prix de chacune des actions qui le compose (la valorisation) et du montant des titres cédés ou achetés (le flux). D'une année sur l'autre, l'évolution du taux de

détention des non-résidents résulte ainsi de la combinaison de deux facteurs :

i) la valorisation de l'encours en entreprises du CAC 40 détenues par les non-résidents relativement à celle des résidents. Cette valorisation est différente puisque la composition des entreprises détenues n'est pas la même entre les deux populations. La dévalorisation des encours détenus de sociétés du CAC 40 a été plus forte pour les résidents (- 31 milliards) que pour les non-résidents (- 17 milliards), les résidents ayant investi dans des sociétés dont le cours boursier est plus volatil que celles détenues par les non-résidents (cf. graphique 9). Cet effet a contribué pour 0,3 point à la hausse du taux de détention des non-résidents ;

ii) les flux d'acquisition nets comparés des deux groupes. Les résidents ont été vendeurs nets d'actions du CAC 40, contrairement aux non-résidents (respectivement - 3,5 et 3,3 milliards). Ces différences de flux ont contribué à la hausse du taux de détention des non-résidents, pour 0,15 point.

Au total, le taux de détention des valeurs françaises du CAC 40 par les non-résidents a augmenté de 0,5 point entre 2023 et 2024 (cf. graphique 10 *infra* et annexe 2).

G9 Évolution de la valorisation des encours détenus en sociétés du CAC 40 par catégorie de détenteur

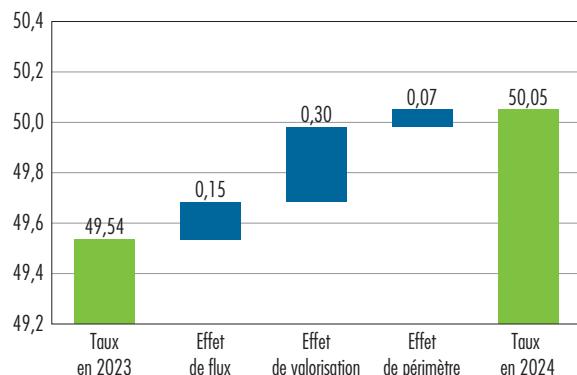
(en milliards d'euros)



Source : Banque de France (balance des paiements).

G10 Décomposition de la variation du taux de détention non résidente entre 2023 et 2024

(taux en %, variation en points de pourcentage)



Notes : Le taux de détention correspond au ratio entre le stock d'actions émises par les sociétés françaises du CAC 40 détenues par les non-résidents et la capitalisation pour l'année de référence. L'effet de périmètre correspond au changement de la composition du CAC 40.

L'effet de flux correspond aux achats, ventes et émissions de titres, hors effet de prix, entre 2023 et 2024.

L'effet de valorisation reflète la variation de prix des titres détenus. Les ajustements liés aux autres effets sont négligeables.

Source : Banque de France (balance des paiements).

3 La part des investisseurs de la zone euro augmente légèrement, pour la première fois depuis 2020, alors que celle des États-Unis diminue

L'enquête annuelle du Fonds monétaire international (FMI) *Portfolio Investment Positions by Counterpart Economy* (PIP³), à laquelle la Banque de France contribue, détaille la ventilation par pays de la détention de l'ensemble formé par les actions cotées et les titres d'organismes de placement collectif (OPC) français⁴ (un périmètre donc plus large que celui des seules actions cotées étudiées précédemment).

Fin 2024, 39,7% des actions et parts d'OPC françaises détenues à l'étranger l'étaient au sein de la zone euro. Cette part a légèrement augmenté, pour la première fois depuis 2020. À l'inverse, la part des États-Unis a reculé à 33,6%. Par ailleurs, les îles Caïmans ont amélioré la couverture des données qu'elles déclarent dans l'enquête PIP depuis 2023 et la part de détentions par celles-ci a dépassé celle de la Suisse en 2024.

T2 Origine géographique des détenteurs non résidents d'actions françaises cotées et de titres d'OPC français

(en %)

	Taux de détention en fin d'année ^{a)}										
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Zone euro	41,4	42,1	44,3	44,6	44,8	43,4	44,7	43,7	41,5	39,4	39,7
dont : Luxembourg ^{b)}	12,7	13,4	13,8	14,0	15,1	14,8	15,4	15,9	15,3	14,1	13,4
Allemagne	7,5	7,7	7,7	7,7	7,8	8,3	8,8	8,6	8,2	7,9	8,1
Irlande	3,4	3,7	3,4	3,3	3,4	3,6	4,1	4,4	4,3	4,4	4,7
Italie	6,7	6,1	7,0	6,9	6,1	5,0	4,7	4,2	3,9	3,6	3,7
États-Unis	33,1	33,0	32,8	32,1	31,7	33,5	33,0	34,7	35,8	36,0	33,6
Royaume-Uni	8,7	8,0	6,5	7,6	6,6	5,4	4,3	3,3	2,8	4,6	5,5
Norvège	3,5	2,9	2,9	2,7	2,8	3,1	3,2	3,1	3,2	3,0	3,5
Canada	2,7	2,6	2,8	2,7	2,7	2,7	2,2	2,4	2,7	2,5	2,6
Îles Caïmans	0,0	0,6	0,4	0,6	0,7	0,6	0,8	0,4	0,8	2,0	2,7
Suisse	2,8	2,5	2,3	2,2	2,1	2,1	2,2	2,1	2,1	2,1	2,0
Autres	7,8	8,3	7,9	7,6	8,6	9,0	9,7	10,3	11,1	10,4	10,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

a) Tout secteur détenteur, y compris les organismes de placement collectif (OPC).

b) Pour le Luxembourg, les détentions sont portées par des OPC, dont les parts peuvent être elles-mêmes détenues par des entités non luxembourgeoises, dont des résidents français.

Sources : Banque de France (balance des paiements) et Fonds monétaire international (*Portfolio Investment Positions by Counterpart Economy*, PIP).

3 L'enquête PIP menée par le FMI fournit pour près de 80 pays leur position en investissements de portefeuille par type de titre (actions et OPC, titres de dette de court terme et de long terme) et par pays de contrepartie. Les données et explications relatives à la PIP sont disponibles sur le site du FMI : *Portfolio Investment Positions by Counterpart Economy*.

4 Un OPC est un fonds d'investissement permettant d'investir dans un portefeuille de valeurs mobilières. Le lieu de résidence et la nationalité des investisseurs détenant des parts d'OPC sont distincts de la nationalité de l'OPC.

Annexe 1

Composition du CAC 40 en 2024 et champ de l'étude

Pour qu'une société entre dans le champ de l'étude, elle doit appartenir au CAC 40 et le siège social de sa maison mère doit être situé sur le territoire français.

Liste des 35 sociétés résidentes constituant le CAC 40 au 31 décembre 2024 et prises en compte dans l'article

Accor	Carrefour	Hermès International	Pernod Ricard	Société Générale
Air Liquide	Crédit Agricole	Kering	Publicis Groupe	Teleperformance
Axa	Danone	Legrand	Renault	Thales
BNP Paribas	Dassault Systèmes	L'Oréal	Safran	TotalEnergies
Bouygues	Edenred	LVMH	Saint-Gobain	Unibail-Rodamco-Westfield
Bureau Veritas	Engie	Michelin	Sanofi	Veolia Environnement
Capgemini	EssilorLuxottica	Orange	Schneider Electric	Vinci

Note : Les sociétés du CAC 40 ayant leur siège social établi à l'étranger (Airbus, ArcelorMittal, Eurofins Scientific, Stellantis et STMicroelectronics) ne sont donc pas retenues dans le champ de l'étude.

Source : Euronext.

Annexe 2

Révision des données

La publication annuelle du *Rapport de la balance des paiements* par la Banque de France¹ donne lieu à des révisions sur les avoirs et sur les engagements français des trois dernières années. Les chiffres publiés dans cet article tiennent compte de ces corrections.

Les révisions sur les détentions de titres proviennent de compléments de collecte auprès des conservateurs, d'intégration de nouveaux investissements directs ou encore de corrections quant à la valorisation de certains titres. En revanche, les données de capitalisation boursière, établies par Euronext, ne donnent pas lieu à révision.

En 2025, les données ont été très peu révisées.

Révision des données 2022 et 2023

(montants en milliards d'euros, taux en %)

	Publication de 2024		Publication de 2025	
	2022	2023	2022	2023
Capital détenu par les non-résidents	949,9	1 093,2	949,8	1 093,5
Capitalisation boursière	1 910,7	2 207,4	1 910,7	2 207,4
Taux de détention par les non-résidents	49,7	49,5	49,7	49,5

Sources : Banque de France (balance des paiements) et Euronext.

Éditeur
Banque de France

Directeur de la publication
Claude Piot

Rédaction en chef
Corinne Dauchy

Secrétaire de rédaction
Service de l'Édition
et des Langages

Réalisation
Studio Création
Direction de la Communication
ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France
<https://www.banque-france.fr/fr/alertes/abonnements>



¹ *Rapport de la balance des paiements et de la position extérieure de la France 2024*, disponible sur le site de la Banque de France.